

Instructions de sécurité selon § 14 GefStoffV

Etablies en: août 2023 (Base: Fiche de données de sécurité, Version: 5.0.0)

ENZYBREW 10

Matières dangereuses: carbonate de sodium · carbonate de sodium peroxyhydraté · métasilicate de disodium

Domaine d'utilisation

-

Dangers pour l'homme et l'environnement

Danger



H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes, Solution utilisateur (dilution) voir également le point 12.7. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Mesures de protection et règles de comportement

Stockage: Garder les récipients bien fermés. Voir la fiche de données de sécurité

Protection respiratoire néant, à l'utilisation appropriée

Protection des mains Porter des gants, pour les spécifications voir la fiche de données de sécurité

Protection des yeux Porter des lunettes de protection, pour les spécifications voir la fiche de données de sécurité

Protection du corps Porter des vêtements de protection, pour les spécifications voir la fiche de données de sécurité

P264 Se laver la peau immédiatement et soigneusement avec eau après contact et après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Comportement en cas de danger

Après dispersion/écoulement Recueillir mécaniquement.

En cas d'incendie Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Comportement en cas d'accident - Appel d'urgence/Premiers secours

	CH	D	I	A
Police	117	110	112	133
Appels pour urgences sanitaires	144	112	118	144
Pompiers	118	112	115	122
Centre antipoison	145 (+41 44 251 51 51)	+49 761 19240	+39 6 490 663	+43 1 406 43 43

Renseignements généraux En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillées. Rincer abondamment avec de l'eau.

Après contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste. Rincer avec beaucoup d'eau (10-15 min.). Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

Elimination selon les prescriptions

Code de déchets EU: Code de déchets (2008/98/EG): 20 01 29* // CH: Code de déchets (VeVA, SR 814.610): 20 01 29 S // AT: Code déchets (ÖNORM S 2100): 52402 Lessives

